

DEVELOPEMENT DURABLE

PREAMBULE

En 2012, le groupe BSL Sécurité s'est engagé sur la voie de la responsabilité environnementale des entreprises et souhaite aujourd'hui confirmer cet engagement non seulement dans ses relations avec les entreprises clientes, mais également en interne.

Considérant en tant qu'acteur économique, qu'il est de la responsabilité d'une société telle que le groupe BSL Sécurité de prendre en compte le bien-être des générations actuelles et futures, conformément aux principes établis par les Nations Unies lors de la Conférence de Rio de 1992 qui consacra la notion de Développement Durable ;

Qu'il s'agit de préserver et de gérer, tant de manière quantitative que qualitative, les ressources naturelles disponibles face aux usages toujours croissants.

Considérant que sensibiliser au développement durable l'ensemble des parties prenantes aux activités du groupe BSL Sécurité peut influencer leurs comportements quotidiens en dehors de leur vie professionnelle ;

La présente Charte vise à encourager les salariés, clients, fournisseurs et sous-traitants du groupe BSL Sécurité à se comporter de façon responsable au regard du développement durable, dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.

